



## **RAPPORT D'ACTIVITES 2021**

(sous réserve d'approbation par l'assemblée générale 2022)

Membres du comité	2
Le mot du président	3
Activités 2021	5-11
Membres	12
Comptes et bilan 2021	13-19

Yverdon-les-Bains, février 2022

## **Membres du comité**

(du 16 novembre 2020 au 18 novembre 2021)

### **Présidence**

Benjamin Roduit, président  
Jean-Claude Simonet, vice-président  
Yasmine Praz-Dessimoz, vice-présidente

### **Services cantonaux de l'action sociale**

Fribourg	Jean-Claude Simonet, chef du service de l'action sociale
Genève	Nadine Mudry, directrice pôle insertion à l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
Jura	Muriel Christe Marchand, cheffe du service de l'action sociale
Neuchâtel	Raffaele Fasano, chef de l'office cantonal de l'aide sociale
Valais	Jérôme Favez, chef du service de l'action sociale
Vaud	Anouk Friedmann, directrice des aides et assurances sociales
Berne	Lucas Bonadei, chef d'office suppléant/chef de division de l'office des affaires sociales (siège vacant, le représentant bernois n'étant plus en fonction depuis le 01.09.2021)

### **Villes**

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Judith Bovay, cheffe du service social Lausanne
Sion	Yann Roduit, chef du service des affaires sociales Sion

### **Services privés**

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Steve Rufenacht, directeur de la FAS NE

### **Institutions sociales de droit public**

Yasmine Praz-Dessimoz, directrice de l'action sociale Hospice général (GE)

### **Hautes écoles de travail social**

Elisabeth Gutjahr, professeure à la HES-SO (HETS-FR)

### **Participant au comité avec voix consultative**

La CSIAS, conférence suisse des institutions d'action sociale  
La CDAS, conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales  
Le GRAS, groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale  
Le ou la secrétaire générale de l'Artias

## Le mot du président

2021. Encore une année compliquée... Si je vous parle du contexte sanitaire, social, politique de cette deuxième année covid, vous allez soupirer et vous aurez raison. Quand pourrons-nous enfin parler d'autre chose ? Et pourtant, nos institutions ont dû et doivent encore composer avec ce quotidien incertain sans cesse désorienté par le virus et ses multiples variants. Dans ce perpétuel bouleversement, il convient de rappeler l'importance du rôle de l'Artias : son rôle de veille de l'actualité juridique et politique en matière d'aide sociale, de mise en réseau des acteurs de la politique sociale, d'analyse et de prospective, d'anticipation sur les enjeux à venir ; cela permet, si ce n'est de trouver des solutions, du moins de donner une cohérence à notre combat contre la pandémie.

Ce gros défi a été accentué par le départ à la fin janvier de notre secrétaire générale Martine Kurth qui, après presque 20 ans de services et de dévouement, incarnait quasiment à elle seule notre association. L'entrée en fonction au 1<sup>er</sup> avril 2021 d'une nouvelle perle, Madame Amanda Ioset, a été précédée d'une transition de deux mois où le secrétariat général a été assumé avec compétence et générosité par le reste de l'équipe composée de Madame Sonia Frison et Paola Stanić. Nous les remercions vivement pour leur bonne gestion des affaires durant cette période difficile de semi-confinement et de ralentissement, ainsi que notre bureau et l'ensemble du comité pour leur précieux soutien.

Rapidement à l'aise avec ses nouvelles responsabilités, notre nouvelle secrétaire générale nous a nourris de réflexions et de perspectives qui permettront à notre association de mieux œuvrer encore, en réseau avec nos partenaires, à l'accompagnement des personnes en difficulté. Nous avons ainsi accordé une attention soutenue à certaines des lacunes de notre filet de sécurité sociale révélées par la pandémie : la protection sociale des indépendants et des travailleurs précaires ou encore la prise en charge des personnes étrangères ou sans statut légal. La problématique du non-recours s'est aussi imposée comme une thématique essentielle à traiter dans le cadre de notre journée d'automne. On parle de non-recours aux prestations sociales quand des personnes qui auraient droit à une prestation (aide sociale, prestation complémentaire, subsides d'assurance maladie, etc.) n'y ont pas recours pour différentes raisons (méconnaissance, découragement face à la complexité des dispositifs d'aide, peur de perdre leur permis de séjour, honte ou crainte de la stigmatisation). Ce n'est pas un phénomène récent, mais en Suisse, on avait encore peu conscience du problème avant la pandémie et son lot d'images fortement médiatisées de longues files dans l'attente de nourriture. Grâce à un panel relevé de personnalités compétentes dans ce domaine, cette journée a permis dans un partage d'expériences et de bonnes pratiques d'apporter des réponses concrètes à notre questionnement.

Enfin, j'ai eu l'occasion d'effectuer plusieurs interventions parlementaires inspirées des réflexions de l'Artias en lien avec le covid et la situation sociale, ce qui a permis de thématiser et de corriger certaines dispositions légales. Sans être exhaustif, on peut citer des correctifs exigés dans le mode de calcul des prestations transitoires pour les chômeurs âgés, le dépôt d'une motion concernant la détection précoce des personnes à risques de pauvreté ou de surendettement ou encore le soutien à une initiative parlementaire permettant de réintroduire une certaine sécurité de séjour pour les permis B et C vivant en Suisse depuis plus de 10 ans qui auraient éventuellement recours aux prestations sociales.

Le travail ne manque pas, mais nous sommes motivés et prêts à nous adapter aux exigences que nous imposera la Nouvelle année dans une société que nous nous efforçons de rendre meilleure.

Benjamin Roduit

## INTRODUCTION

Bien que de manière moins extrême qu'en 2020, la situation sanitaire a continué à influencer l'organisation du travail des organes de l'Artias en 2021. De nombreuses réunions se sont tenues en visioconférence et les contacts humains sont restés limités. Pour cette raison, la nouvelle Secrétaire générale s'est déplacée dans le cadre d'un « tour des cantons » afin de faire la connaissance des membres du comité et des partenaires de l'Artias « en chair et en os ».

Malgré ces chamboulements, les activités habituelles de l'Artias ont pu être menées à bien durant l'année. La journée d'automne, l'un des moments forts du calendrier de l'association, s'est tenue le 18 novembre. Quant au projet Participation, qui occupe l'Artias depuis 2018, il est sur le point de s'achever après une intense phase de communication dont le résultat final – la publication d'un site internet racontant l'histoire du projet et le vécu des bénéficiaires de l'aide sociale – sera dévoilé début 2022.

Les échanges « à distance » imposés par la pandémie n'ont pas empêché les idées de bouillonner ! L'Artias continue à se projeter dans l'avenir. Ainsi, son comité a entamé des réflexions sur des projets futurs et a décidé de créer un groupe de travail qui se penchera ces prochains mois sur la stratégie 2023-2028 de l'organisation.

Une nouvelle convention de collaboration a été signée avec la Conférence des chef-fe-s des départements romands de la santé et de l'action sociale (CLASS), remettant à jour les éléments concrets de sa mise en œuvre et confirmant l'augmentation du financement de l'Artias. Dès à présent, notre association peut ainsi envisager son avenir financier avec sérénité.

## ORGANES DE L'ARTIAS

L'assemblée générale s'est tenue le 18 novembre 2021, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'Artias. Elle a validé le rapport d'activités 2020, les comptes 2020 et leur vérification, ainsi que le budget 2022. Tous les membres ayant été réélus en 2020 pour une période de quatre ans, il n'a pas été utile de procéder à de nouvelles élections. A noter qu'une place dans le comité est vacante suite à la démission de Lucas Bonadei.

Le comité, dont la composition jusqu'au 18 novembre 2021 figure en page 2 du présent rapport, a siégé deux fois en visioconférence durant le premier semestre 2021 (janvier et mai). Les discussions thématiques ont essentiellement porté sur la communication des résultats et les suites à donner au projet Participation. Le comité a pu se réunir en présentiel pendant deux jours à la Tour-de-Peilz pour son séminaire d'été (août).

Au début de l'année, le comité s'est par ailleurs réuni en ligne à deux reprises pour des ateliers de « philo pratique » sur le lien social organisés par Martine Kurth en guise de « pot de départ ».

Plusieurs membres du comité ont participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous. Certains d'entre eux, de même que le bureau, ont en outre joué un rôle important dans le cadre de la transition au sein du secrétariat général.

## **PROJET « METTRE EN ŒUVRE LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DE LONGUE DURÉE DE L'AIDE SOCIALE À LA DÉFINITION DE LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES ET À L'AMÉLIORATION DE LEUR PRISE EN CHARGE ».**

Lancé en 2018, le projet a impliqué un comité de pilotage constitué notamment des services qui s'étaient engagés à recruter des bénéficiaires de l'aide sociale pour ce projet (tous les cantons romands et Berne), quatre équipes d'animation et une soixantaine de bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée. Quatre groupes d'une quinzaine d'usagers et usagères de l'aide sociale ont travaillé durant 8-9 mois en collectif, avec un animateur, pour élaborer des propositions d'améliorations de l'accompagnement social à partir de leurs expériences.

La phase première du projet s'est terminée durant l'été 2019. Vu la récurrence des demandes dans les groupes au sujet de l'utilisation pratique de leurs rapports et propositions, il a semblé logique de leur proposer d'organiser la journée d'automne 2019 de l'Artias. Une bonne vingtaine de participantes et participants au projet se sont engagés dans cette démarche, avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme. Ils et elles ont choisi les thèmes, rédigé le programme et préparé une journée d'automne qui a affiché complet.

L'année 2020 a été consacrée à la valorisation, d'une part avec celles et ceux des participant-e-s qui l'ont souhaité, d'autre part avec les responsables des services sociaux membres du COPIL.

Les résultats du projet, du point de vue des participant-e-s, de la recherche et de l'Artias ont été publiés sur le site de l'Artias le 2 juillet 2021. Il s'agit des documents suivants :

- [Une synthèse des propositions des participant-e-s](#) ;
- Un [dossier du mois](#) faisant office de synthèse générale du point de vue de l'Artias ;
- Le [rapport de recherche](#) des chercheuses Sophie Guerry et Caroline Reynaud de la HETS-FR-HES-SO.

Sur cette base, les résultats ont pu être communiqués plus largement, tout d'abord via la newsletter de l'Artias, deux articles dans la revue ZESO (l'un rédigé par les chercheuses et l'autre par le secrétariat général), puis grâce à diverses présentations à Lausanne (7 octobre, 60 ans du CSP Vaud), Biemme (20 octobre, mois de la précarité), Neuchâtel (4 novembre, journée interne du DCIC Ville de Neuchâtel), et à Thielle-Wavre (25 novembre, journée réseau du Service de protection de l'adulte et de la jeunesse du canton de Neuchâtel).

Pour faire rayonner encore davantage les résultats, le secrétariat général a travaillé avec un webdesigner et une illustratrice à la conception d'un site internet racontant l'histoire du projet, le vécu des bénéficiaires de l'aide sociale et leurs propositions d'améliorations. Six interviews ont été réalisées avec des acteurs du projet. Le site sera rendu public début 2022, et la phase de valorisation touchera ainsi à sa fin.

Parallèlement à ces actions de communication, des membres du comité de pilotage responsables de services sociaux ont accepté d'entamer un travail de réflexion commun, avec une animatrice, avec pour toile de fond les résultats du projet. Ce travail s'est poursuivi jusqu'à fin mai 2021. Les responsables sont ensuite venus présenter leurs réflexions au comité de l'Artias au séminaire d'été. Enfin, le secrétariat général les a accompagnés jusqu'à la fin de l'année dans la rédaction d'un document final destiné au comité. Le comité se penchera sur ce document en 2022.

## **OUTILS INFORMATIQUES**

La migration de la base de données depuis Access sur la nouvelle plateforme en ligne Odoo s'est terminée en mars 2021. Une mise à jour importante de l'ensemble des PC des collaboratrices a été effectuée par le service informatique (Office 365 ProPlus) entre janvier et mai, ce qui a engendré quelques soucis au niveau de la messagerie Outlook notamment.

La [plateforme documentaire](#) a été remise à niveau. Cela a nécessité plusieurs ajustements pour récupérer les comptes des utilisateurs et pouvoir utiliser à nouveau les notifications et les préférences de « suivi » de certains forums.

## CREATION DE CONTENUS

### Veille législative et juridique

La [synthèse des travaux législatifs](#) en cours au niveau fédéral publiée depuis janvier 2015 est régulièrement mise à jour, au minimum après chaque session du parlement. Depuis la veille de la session d'hiver 2020, nous avons amélioré la lisibilité du document et simplifié l'accès à l'information. À partir de cette date, la veille est présentée sous la forme d'une arborescence sur notre site, avec une synthèse séparée et des documents thématiques plus courts.

Une veille stratégique courte et focalisée sur les enjeux pouvant intéresser le groupement des chef-fe-s de services cantonaux est préparée à leur attention avant et après chaque session, depuis la session d'automne 2018. La veille « après session » est également envoyée aux membres du comité de l'Artias.

Par ailleurs, la veille pratique des mesures prises par les autorités fédérales en lien avec le Covid (la « coronaveille ») est publiée sur notre site et mise à jour régulièrement.

Des actualités, parfois relativement détaillées et rédigées à l'interne, sont régulièrement publiées sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch) et diffusées dans la newsletter.

Certaines actualités font également l'objet de « dossiers de veille ». En 2021, ce sont les [primes d'assurance-maladie impayées](#) ainsi que les [assurances sociales à l'épreuve de l'ubérisation](#) qui ont retenu notre attention.

En ce qui concerne la jurisprudence, des résumés de tous les arrêts du TF concernant l'aide sociale sont publiés en continu sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch). Une [veille commentée des arrêts du Tribunal fédéral sur la Loi sur les étrangers et l'intégration \(LEI\)](#) est parue en août 2021. Sur la demande de la revue juridique Plaidoyer, la question de la révocation, respectivement du non-renouvellement des permis des cheffes de famille monoparentales, a fait l'objet d'une [contribution scientifique](#). Un [résumé de quelques arrêts du Tribunal fédéral en matière de libre-circulation \(ALCP\) et d'autres domaines](#) ainsi qu'un document de veille présentant un arrêt du Tribunal fédéral se penchant sur [les questions du remboursement de l'aide sociale et de la saisissabilité du capital de prévoyance](#) est paru en décembre 2021.

### Veille prospective

L'Artias poursuit son travail de mise en relation de la politique sociale avec d'autres politiques publiques, notamment en suivant les développements dans les domaines de la fiscalité et des assurances sociales et du droit des étrangers en lien avec l'aide sociale. Elle s'inscrit également dans une perspective d'innovation sociale.

### Dossier du mois

Deux [dossiers du mois](#) ont été publiés en 2021. Le premier, paru en juin, a été rédigé par Caroline Regamey, chargée de politique et action sociale au CSP Vaud, avec pour titre « Accès aux prestations sociales : le coronavirus comme amplificateur d'obstacles. » Le second, rédigé par la Secrétaire générale portait sur le projet Participation de l'Artias et s'intitule « Ecouter la voix des bénéficiaires de l'aide sociale : le projet Participation de l'Artias. »

## REFLEXIONS ET ECHANGES INTERNES

### Séminaire de printemps, Groupe romand « *Prestations en matière d'aide sociale* » (GRP)

Le GRP, constitué de cadres de l'aide sociale des six services cantonaux romands, présente un grand intérêt, en donnant aux membres la possibilité d'échanger sur l'évolution de l'aide sociale et la pratique dans leur canton. C'est également par le biais du GRP que l'Artias met à jour, deux fois par an, les indicateurs conjoncturels de l'aide sociale, à usage interne.

Le GRP s'est réuni six fois en 2021, de janvier à septembre par visioconférence. Ces séances ont permis de mener des discussions internes sur de nombreux thèmes d'actualité pour les cantons, ainsi que de répondre à des demandes du GRAS.

En 2021, le séminaire de printemps a pu avoir lieu : il a été organisé conjointement avec le Service de l'action sociale de Fribourg et a eu lieu à l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg à Grangeneuve. Il traitait de l'aide personnelle.

En novembre, sur l'invitation du Canton du Valais, le GRP s'est réuni à Vétroz, au centre de formation Le Botza, pour une séance d'une journée. Cela a permis d'approfondir certains thèmes et de visiter le centre, ainsi qu'une mesure d'insertion sociale dénommée « Les mains vertes ».

### Séminaire d'été du comité

Pour son séminaire d'été, le comité s'est réuni deux jours à la Tour-de-Peilz et a échangé sur plusieurs sujets d'importance. La première partie du séminaire a été consacrée à une discussion sur les résultats du projet Participation et ses suites. Trois représentants du groupe de responsables de service ayant travaillé dans le cadre des ateliers créatifs étaient présents pour partager leurs réflexions.

Deux présentations de Nadine Mudry, directrice à l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales du Canton de Genève, et d'Antonello Spagnolo, directeur insertion et solidarités, direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud, ont porté sur les enseignements de la pandémie en matière d'accueil.

Le deuxième jour, l'enjeu que représentent les travailleurs indépendants pour l'aide sociale a été au cœur des échanges. La thématique a été introduite par une présentation d'Elisabeth Gutjahr, Professeure à la HES-SO (HETS-FR). Enfin, le séminaire a eu la chance d'accueillir Judith Notter, chargée de projet détection précoce du surendettement, et Paola Attinger, cheffe de service adjointe, service cantonal de l'action sociale, venues présenter le dispositif neuchâtelois de lutte contre le surendettement.

## OUTILS DE VALORISATION DES CONTENUS

### Portail Artias

Le portail [www.artias.ch](http://www.artias.ch) offre une multitude d'informations, faciles d'accès, mises en contexte et actualisées. Il permet de mettre en valeur les productions internes, notamment tout le travail de veille. Le secrétariat général s'efforce de dynamiser la page d'accueil en l'actualisant de manière régulière. En outre, un clic sur « [Portail thématique](#) » sur la page d'accueil permet de voir d'un coup d'œil les derniers ajouts sur le site.

Une nouvelle rubrique « [Participation](#) » a été ajoutée dans le menu principal « Activités », ainsi que dans la partie « Thématique » sous « [Perspectives >>Documents de réflexions](#) ».

## Guide social romand [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)

Le groupe de travail a continué ses mises à jour périodiques des fiches en 2021. La séance du groupe de travail au mois de mai a permis de faire le point sur l'année 2020 et de fixer quelques objectifs, dont notamment la parution de l'encart GSR sur les newsletters de l'Artias, qui permet de mettre en avant certains thèmes d'actualités. En mai, puis en décembre, nous avons donc mis l'accent sur :

- [Dettes - gestion des dettes et désendettement](#)
- [Poursuite pour dettes](#)
- [Droit de la consommation](#)
- [Maternité et paternité : allocations pour perte de gain](#)
- [Travail et maternité](#)
- [Travail : le contrat de travail](#) (nouvelle partie sur les proches aidant-e-s)

Par ailleurs, les fiches fédérales comme les fiches cantonales ont été mises à jour en fonction des nouveautés et modifications législatives, et qui ont fait l'objet d'articles sur le site de l'Artias, avec les entrées en vigueur au [1<sup>er</sup> janvier 2021](#) et au [1<sup>er</sup> juillet 2021](#), ainsi qu'un [encart spécifique concernant la modification de la LPGA](#), entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Un travail de relecture des fiches cantonales reste toutefois en suspens dans certains cantons. La question de « dépublier » certaines fiches peut se poser dans certains cas.

Parallèlement aux mises à jour, certaines fiches ont été renommées afin de les adapter à l'évolution des mentalités : par exemple, à la suite de l'entrée en vigueur du congé paternité, la fiche : Maternité : allocation pour perte de gain a été renommée en : [Maternité et paternité : allocation pour perte de gain](#). Une nouvelle fiche fédérale a également été créée à la faveur de l'entrée en vigueur des [prestations transitoires pour chômeurs âgés](#). Le groupe de travail GSR planche également sur d'autres aménagements du même ordre concernant la thématique des proches aidants.

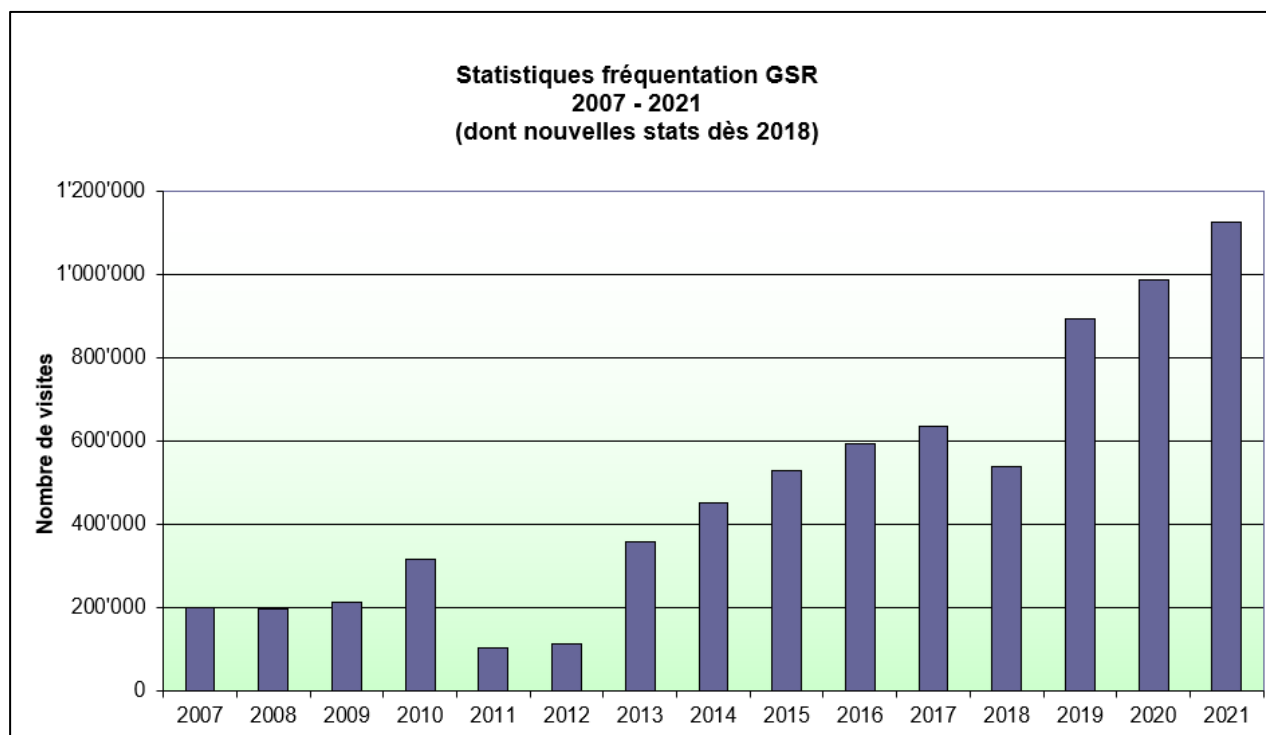
Au niveau des statistiques, la fréquentation du site (nombre de visites) n'a cessé d'augmenter depuis 2018 pour s'établir en 2021 à 1'125'678 visites (+ 140'144 par rapport à 2020). Quant au nombre de pages lues, qui avait connu une baisse de 4,85% en 2020, il a augmenté en 2021 de 6.74% pour s'établir à 4'916'040 (+310'479 par rapport à 2020 +75'956 par rapport à 2019). Le guide social romand est beaucoup utilisé par des publics professionnels, mais aussi par le tout-public si l'on se penche sur les recherches google. A noter également que l'on reçoit des demandes d'information diverses (sur des situations personnelles) via le [formulaire en ligne](#), qui n'est par ailleurs pas pensé pour cela à la base. En effet, le formulaire a été conçu pour annoncer un dysfonctionnement du site ou d'une éventuelle erreur sur une fiche ou pour une mise à jour d'adresses d'institutions. Cette dernière option est très utilisée et les adresses sont ainsi mises à jour continuellement.



Les 10 fiches les plus vues sur toute l'année en 2021 ont été :

Intitulé de la fiche fédérale	Nb de fois fiche vue en 2021
Procédure civile suisse	52182
Prescription des créances	51978
Enfant de parents non mariés	50826
Prévoyance professionnelle (LPP)	46362
Divorce et séparation	41604
Etrangers domiciliés en Suisse : nom, mariage, divorce, successions	39631
Mesures de protection de l'adulte (ex-fiche Tutelle et curatelle)	38926
Procédure pénale suisse	34646
Mesures de protection de l'enfant	34414
Mineur-e-s : quelques aspects du droit des mineurs	32283

A noter que les fiches « Procédure civile suisse » et « Etrangers domiciliés en Suisse » sont remontées de 3 rangs entre 2020 et 2021.



## **Journée d'automne**

La journée d'automne 2021 a eu lieu le 18 novembre au Musée Olympique à Lausanne et était intitulée « Hors dispositifs, hors radars : Coup de projecteur sur le non-recours aux prestations sociales ». Le sujet a attiré un peu plus de 150 personnes.

On parle de non-recours aux prestations sociales quand des personnes qui auraient droit à une prestation y renoncent pour différents motifs (méconnaissance, découragement face à la complexité des dispositifs d'aide, peur de perdre son permis de séjour, honte ou crainte de la stigmatisation). Si le non-recours n'est pas un phénomène récent, la pandémie a agi comme un révélateur en mettant en lumière des situations de personnes subissant une baisse de revenus mais renonçant à se tourner vers les dispositifs officiels d'aide, en particulier les personnes étrangères par crainte de perdre leur permis de séjour.

La journée s'est ouverte par un exposé introductif de Barbara Lucas, professeure ordinaire à la Haute école de travail social ▪ HES-SO Genève, suivi d'une présentation de Caroline Regamey, chargée de politique et action sociale au CSP Vaud, sur les rouages du non-recours des personnes de nationalité étrangère. L'après-midi a été consacré aux réponses concrètes visant à faciliter l'accès aux prestations sociales : le Bureau d'information sociale (BiS) de Genève, le projet d'accompagnement social adapté aux bénéficiaires de l'Hospice général ainsi que le guichet d'information et d'orientation sociales Fribourg pour tous ont été présentés. En raison du désistement de deux orateurs, les présentations de la Plateforme précarité (Neuchâtel) et de l'Aide économique de base (Zurich) ont dû être annulées. Une description de ces projets figure néanmoins dans les [actes](#), qui seront publiées en février 2022.

## **Communication externe**

### **Interventions extérieures**

L'année 2021 a été en partie marquée par les restrictions dues au Covid. Toutefois, le secrétariat général est tout de même intervenu à plusieurs occasions lors d'évènements, d'ateliers et de cours.

Le 13 septembre, Mme Loset est intervenue à la HETSL pour présenter l'Artias aux étudiants dans le cadre de la journée « A la rencontre des organisations professionnelles en travail social ».

La charge de cours à l'Université de Fribourg dans le cadre du séminaire « Moralisation des politiques publiques » a été reprise par Mesdames Loset et Stanić. Le nouveau cours créé s'intitule « L'État social face au COVID » et présente les dispositifs d'indemnisation mis en place par la Confédération pendant la pandémie, leurs évolutions et leurs implications concrètes.

Le 11 novembre, Mme Stanić a présenté un exposé intitulé « Personnes endettées à l'aide sociale, pauvres à vie ? » lors de la 7e journée d'Oltén sur l'endettement.

Enfin, la Secrétaire générale, accompagnée de participants au projet Participation et des chercheuses associées au projet, a présenté le projet à plusieurs occasions (voir le chapitre consacré au projet pour plus de détails).

### **Mailings**

Les dossiers du mois et dossiers de veille sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch) font toujours l'objet d'une communication systématique, à près de 4'000 personnes en Suisse romande. Une attention particulière est portée au maintien à jour de la base d'adresses.

## **Groupes de travail et collaborations**

Le secrétariat général de l'Artias collabore ou participe aux groupes de travail suivants :

- Comité, comité directeur et commissions normes dans la pratique et questions juridiques de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative.
- Groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), invité permanent.
- Groupes informels de collaboration.
- Tous les groupes internes de l'association.

## **FINANCEMENT**

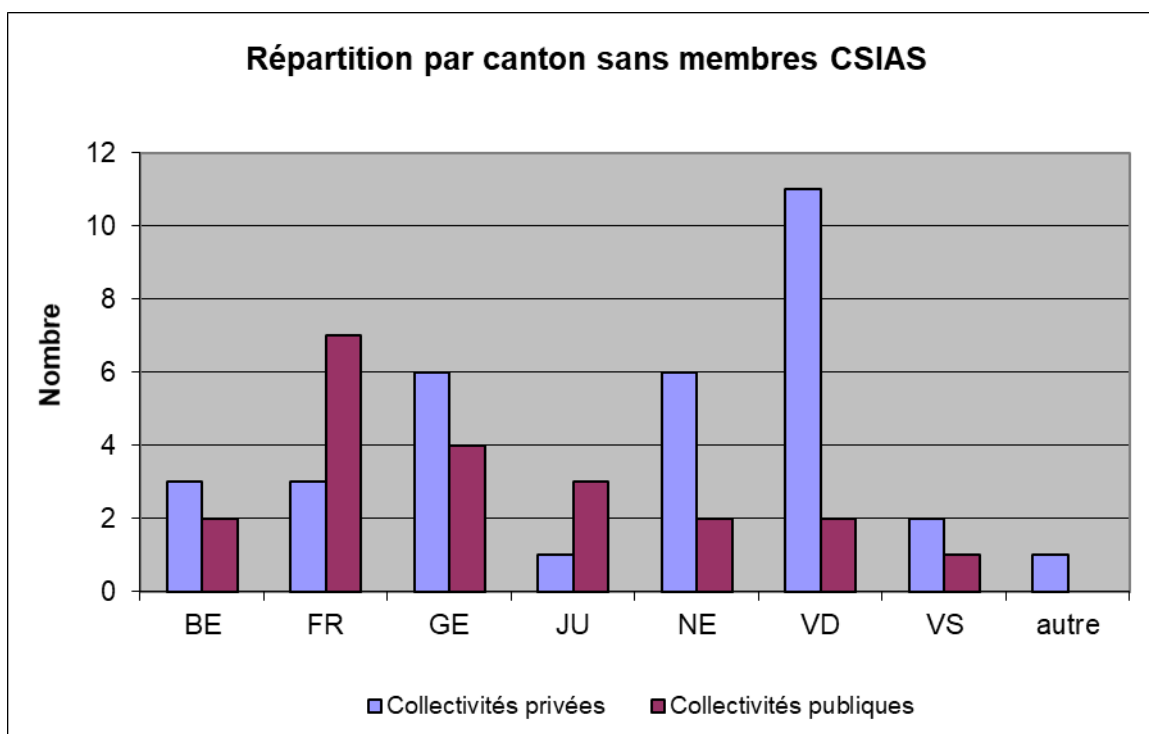
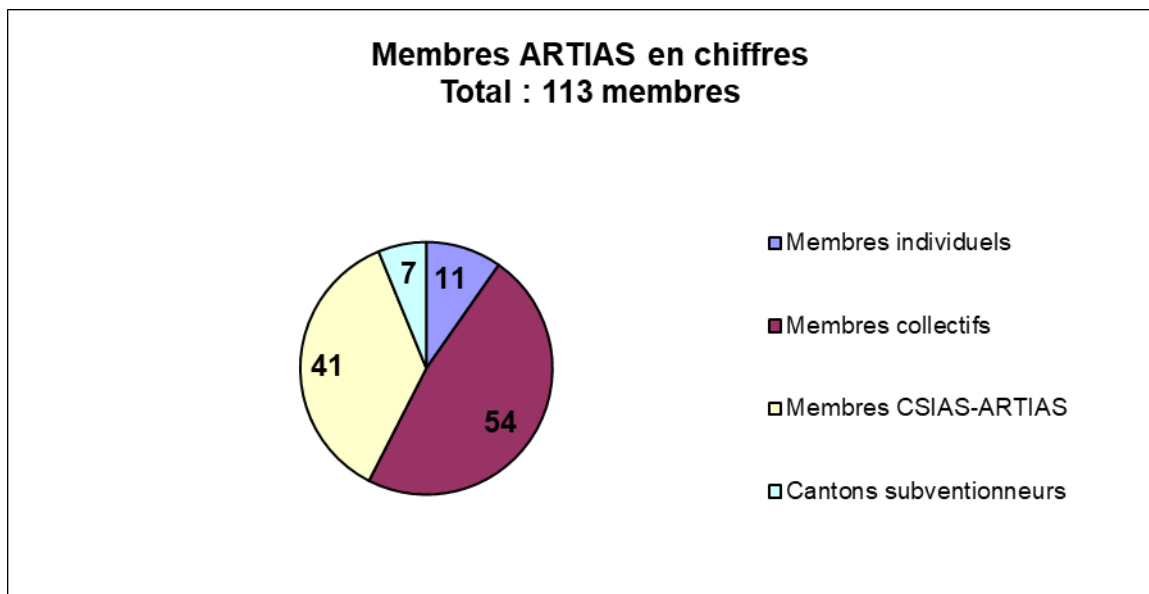
En 2021, l'Artias a réalisé les prestations convenues avec la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) dans le cadre de la convention qui les lie. Sensibilisée au problème du déficit structurel de l'Artias, la CLASS avait accepté en 2020 d'augmenter sa participation de 100'000 francs dès 2022 moyennant la condition d'un budget équilibré. Elle a confirmé cette augmentation et une nouvelle convention CLASS-Artias a été signée en 2021. L'Artias peut ainsi envisager désormais son avenir financier sereinement.

Le budget 2021 prévoyait un déficit d'environ 100'000 francs, correspondant à l'insuffisance de financement de l'Artias. Finalement, les comptes présentent un déficit de seulement 29'851.83 francs. Cette différence s'explique principalement par une masse salariale moins élevée que prévue, en particulier en raison des deux mois de transition sans secrétaire générale (février et mars 2021).

La réserve « Fonds LORO – solde 2020 » a été utilisée pour financer la valorisation des résultats du projet Participation, en particulier la communication des résultats.

Le budget 2022 adopté par l'assemblée générale est équilibré.

## MEMBRES (état au 31 décembre 2021)



# ARTIAS - Comptes annuels 2021 (avec comparatif 2020)

## COMPTES DE RESULTAT

PRODUITS	2021	2020
<b>Activités</b>		
<b>Manifestations</b>	<b>31'696.00</b>	<b>0.00</b>
<i>Journée d'automne</i>	30'376.00	0.00
<i>Séminaire de printemps</i>	1'320.00	0.00
<b>Information &amp; relations publiques</b>	<b>1'770.00</b>	<b>1'521.85</b>
<i>Mandats externes</i>	1'770.00	1'521.85
<b>Total activités</b>	<b>33'466.00</b>	<b>1'521.85</b>
<b>Cotisations</b>		
Cotisations membres collectifs	21'670.00	22'160.00
Cotisations membres individuels	840.00	880.00
<b>Total cotisations</b>	<b>22'510.00</b>	<b>23'040.00</b>
<b>Contribution Loterie romande</b>	<b>0.00</b>	<b>80'000.00</b>
Contribution projet "Participation"	0.00	80'000.00
<b>Contributions</b>		
Contribution CLASS	200'000.00	200'000.00
Contribution CSIAS	71'988.00	73'913.00
<b>Total contributions</b>	<b>271'988.00</b>	<b>273'913.00</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>327'964.00</b>	<b>378'474.85</b>

CHARGES	2021	2020
<b>Activités</b>		
<b>Manifestations</b>	<b>20'254.66</b>	<b>111.40</b>
<i>Journée d'automne</i>	18'910.29	111.40
<i>Séminaire de printemps</i>	1'344.37	0.00
<b>Groupes de travail</b>	<b>402.40</b>	<b>5'845.30</b>
<i>GRP (Groupe romand de prestations)</i>	402.40	5'845.30
<b>Information &amp; relations publiques</b>	<b>743.65</b>	<b>101.20</b>
<i>Marketing</i>	743.65	101.20
<b>Total activités</b>	<b>21'400.71</b>	<b>6'057.90</b>

## CHARGES - SUITE

2021

2020

**Personnel secrétariat général**

Salaires secrétariat général	*8)	237'707.70	263'577.97
Charges sociales		47'662.75	50'121.25
Récupération allocations perte de gain/chômage RHT		0.00	-3'372.35
<b>Sous-total salaires bruts et charges sociales</b>		<b>285'370.45</b>	<b>310'326.87</b>

**Formation du personnel**

	<b>2'722.40</b>	<b>0.00</b>
--	-----------------	-------------

Frais de représentation		1'274.70	1'169.00
Remboursement frais de représentation		-512.00	-619.60
<b>Sous-total frais de représentation</b>		<b>762.70</b>	<b>549.40</b>

**Total Personnel secrétariat général**

	<b>288'855.55</b>	<b>310'876.27</b>
--	-------------------	-------------------

**Frais généraux secrétariat général**

Loyer & électricité, assurances		20'371.20	20'736.00
Fournitures diverses, mobilier, informatique	*8)	916.02	19'726.42
Affranchissement		261.50	288.90
Téléphone, internet, maintenance et sécurité informatiques		147.75	270.30
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement		1'980.35	1'066.75
Divers		254.25	59.50
<b>Total frais généraux secrétariat général</b>		<b>23'931.07</b>	<b>42'147.87</b>

**Frais généraux de l'association**

Honoraires		3'661.80	3'554.10
Comité: notes de frais, mandat président		12'849.60	11'595.00
Frais divers		322.50	0.00
<b>Total frais généraux de l'association</b>		<b>16'833.90</b>	<b>15'149.10</b>

**Mise en contexte, veille, internet et projet participation aide sociale**

<b>ARTIAS</b>		<b>1'640.75</b>	<b>4'728.60</b>
<i>Frais hébergement</i>		186.75	854.10
<i>Mandat technique, maintenance et sécurité du site</i>		1'454.00	3'874.50
<b>GSR</b>		<b>3'156.60</b>	<b>3'066.95</b>
<i>Frais hébergement</i>		388.90	360.15
<i>Maintenance &amp; correction du site</i>		2'583.95	2'706.80
<i>Mise à jour et création de fiches</i>		142.65	0.00
<i>Groupe de travail</i>		41.10	0.00
<b>Veille sécurité sociale</b>		<b>1'677.30</b>	<b>769.00</b>
<i>Veille législative et juridique</i>		1'677.30	769.00

CHARGES - SUITE		2021	2020
<b>Projet participation/aide sociale *</b>		<b>100.65</b>	<b>42'946.60</b>
<i>Frais de séance COPIL</i>		100.65	400.00
<i>Valorisation propositions, publication, rencontres, ateliers</i>	* 8)	-19'025.90	9'546.60
<i>Attribution réserve Fonds Loro - solde 2020 non utilisé</i>		19'025.90	33'000.00
<b>Total mise contexte, veille, internet et projet participation</b>		<b>6'575.30</b>	<b>51'511.15</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>357'596.53</b>	<b>425'742.29</b>
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		2021	2020
<b>Produits financiers, intérêts</b>			
<i>Intérêts poste et banque</i>		3.50	6.90
<b>Total produits financiers, int.</b>		<b>3.50</b>	<b>6.90</b>
<b>Charges financières, intérêts débiteurs</b>			
<i>Frais financiers et divers</i>		222.80	267.10
<b>Total charges financières, intérêts débiteurs</b>		<b>222.80</b>	<b>267.10</b>
<b>TOTAL CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>-219.30</b>	<b>-260.20</b>
RESULTAT		2021	2020
<i>Report total produits</i>		327'964.00	378'474.85
<i>Report total charges</i>		-357'596.53	-425'742.29
<i>Report total charges et produits financiers</i>		-219.30	-260.20
<b>Résultat de l'exercice</b>	* 7)	<b>-29'851.83</b>	<b>-47'527.64</b>

\* cf. annexe, points 7 et 8

## ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2021 (avec comparatif 2020)

ACTIF	2021	2020
Caisse	167.35	358.50
CCP 10-2156-5 (cpte association)	177'487.66	234'081.54
CCP 15-352060-9	176.95	166.95
BCV Epargne	353'070.20	353'066.70
<b>Trésorerie</b>	<b>530'902.16</b>	<b>587'673.69</b>
Débiteurs	780.00	345.00
<b>Créances résultantes des ventes et des prestations de services</b>	<b>780.00</b>	<b>345.00</b>
<b>Stock fiches sociales</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
Actifs transitoires	* 6) 9'137.00	10'997.75
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>9'137.00</b>	<b>10'997.75</b>
<b>Total actifs circulants</b>	<b>540'820.16</b>	<b>599'017.44</b>
BCV Garantie loyer	4'009.10	4'009.10
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4'009.10</b>	<b>4'009.10</b>
Mobilier-matériel informatique	1.00	1.00
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>4'010.10</b>	<b>4'010.10</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>29'851.83</b>	<b>47'527.64</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>* 7) 574'682.09</b>	<b>650'555.18</b>



## ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2021 (avec comparatif 2020)

PASSIF		2021	2020
Passifs transitoires	* 6)	26'688.10	36'007.65
Passifs transitoires LORO		-	-
<b>Passifs de régularisation</b>		<b>26'688.10</b>	<b>36'007.65</b>
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>26'688.10</b>	<b>36'007.65</b>
Fonds GSR		5'474.00	5'474.00
Fonds Projet Cohérence de la politique sociale en Suisse		129'332.65	129'332.65
Fonds LORO - solde 2020 non utilisé	*8)	13'974.10	33'000.00
<b>Provisions et postes analogues prévus par la loi</b>		<b>148'780.75</b>	<b>167'806.65</b>
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>		<b>148'780.75</b>	<b>167'806.65</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>175'468.85</b>	<b>203'814.30</b>
Capital		148'028.10	148'028.10
Réserves facultatives issues de l'excédent de charges		251'185.14	298'712.78
<b>Total fonds propres</b>		<b>399'213.24</b>	<b>446'740.88</b>
Excédent de produits		-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>* 7)</b>	<b>574'682.09</b>	<b>650'555.18</b>

\* cf. annexe, points 6, 7 et 8

## ARTIAS - Annexe aux comptes annuels 2021 (avec comparatif 2020)

1. Général	2021	2020
------------	------	------

L'association ARTIAS est une association organisée corporativement au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Ses buts sociaux sont, notamment, favoriser la communication entre acteurs publics et privés et promouvoir l'action sociale dans les cantons romands et au Tessin.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et est au bénéfice d'une exonération fiscale du Canton de Vaud pour buts d'utilité publique.

### 2. Sommaire de principes comptables

#### *Principes de base*

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse, notamment selon les articles 957 et ss du CO

A la suite du changement de réviseur, l'association ARTIAS a opté pour cette présentation dès l'exercice 2017

3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (10, 50, 250)	< 10	< 10
---	------	------

4. Dettes envers les institutions de prévoyance	10'840	0
---	--------	---

### 5. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2021, l'association n'avait aucun engagement conditionnel. Aucun actif de l'association n'était mis en gage.

6. Détails de certains comptes du bilan	2021	2020
---	------	------

*Actifs transitoires au 31 décembre*

Autres actifs payés d'avance	2'355	2'045
Assurances et charges sociales payées d'avance	4'414	4'079
Produits à recevoir	2'369	4'874
	<b>9'137</b>	<b>10'998</b>

*Passifs transitoires au 31 décembre*

Autres charges à payer	14'880	34'690
Assurances et charges sociales à payer	11'808	1'317
	<b>26'688</b>	<b>36'008</b>

7. Capital et réserves réels	2021	2020
------------------------------	------	------

Total du bilan	574'682.09	650'555.18
Passifs transitoires	26'688.10	36'007.65
Passifs transitoires LORO	-	-
Excédent de charges	29'851.83	47'527.64
	<b>518'142.16</b>	<b>567'019.89</b>
Fonds affectés à des projets		
GSR	5'474.00	5'474.00
Projet Cohérence	129'332.65	129'332.65
Fonds LORO - solde 2020 non utilisé	13'974.10	33'000.00
	<b>369'361.41</b>	<b>399'213.24</b>

8. Remarques sur les comptes d'exploitation
---

### 8.1 Personnel secrétariat général

La différence entre les comptes 2020 et les comptes 2021 s'explique à la fois par les deux mois de transition sans secrétaire générale et par une masse salariale et des charges sociales suite au changement de secrétaire générale inférieures à celles prévues.

### 8.2 Frais généraux secrétariat général – informatique

La différence entre les comptes 2020 et les comptes 2021 s'explique par la création d'une nouvelle base de données et de facturation des membres en 2020.

### 8.3 Projet participation/aide sociale

19'025.00 francs du « Fonds Loro – solde 2020 non utilisé » ont été utilisés en 2021 pour la valorisation du projet. Solde du Fonds Loro au 31.12.21 = 13'974.10 francs